

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue mercredi, le 11^e jour du mois d'octobre 2017 à 20h00 et à laquelle étaient présents :

- Monsieur Robert Duteau, maire
- Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire
- Monsieur Normand Lefebvre, maire
- Monsieur Daniel Lussier, maire
- Madame Lise Sauriol, mairesse
- Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse
- Monsieur Ronald Lécuyer, maire
- Monsieur Clément Lemieux, maire
- Madame Chantale Pelletier, mairesse
- Monsieur Drew Somerville, maire

Le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville siégeant avec quorum sous la présidence de Monsieur Paul Viau, maire et préfet.

Madame Nicole Inkel, directrice générale et secrétaire-trésorière, était présente.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-10-204

Il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par Mme Sylvie Gagnon-Breton et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert, tel que reproduit ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour
- 2.0 Acceptation du procès-verbal - Séance ordinaire du 13 septembre 2017
- 3.0 Acceptation des comptes à payer
- 4.0 Période de question(s) sur l'ordre du jour
- 5.0 Conformité au Schéma d'aménagement et de développement révisé
 - 5.1 Règlement 309-1, municipalité de St-Patrice-de-Sherrington (reporté)
 - 5.2 Règlement 308-1, municipalité du Canton de Hemmingford
 - 5.3 Règlement 309-1, municipalité du Canton de Hemmingford
- 6.0 Programme d'aménagement durable des forêts, rapport annuel d'activités 2016-2017 et Plan d'action 2017-2018
- 7.0 Fourniture de service de cadets pour 2018
- 8.0 Adhésion à un contrat d'assurance collective - FQM
- 9.0 Projet FDT – fonds de la ruralité
Saint-Édouard projet Aménagement du parc de la rue Derome
- 10.0 Correspondance
- 11.0 Varia ...
 - Demandes d'exclusion à la CPTAQ (municipalités Saint-Michel et Saint-Édouard)
- 12.0 Période de question(s)
- 13.0 Levée de la séance ordinaire

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL **Séance ordinaire du 13 septembre 2017**

2017-10-205

Il est proposé par Mme Chantale Pelletier, appuyé par M. Jean-Guy Hamelin et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2017, tel que rédigé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

2017-10-206

Il est proposé par M. Clément Lemieux, appuyé par M. Daniel Lussier et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer ci-après énumérés.

LISTE DES COMPTES

1. Médias Transcontinental (avis public)	287,43\$
2. Bell Canada (téléphone)	75,65
3. Évimbec Limitée (évaluateur)	33 646,20
4. IGA Extra Primeau	173,94
5. Éditions FD Inc. (mise à jour)	147,44
6. Municipalité Saint-Cyprien-de-Napierville (FDT)	15 000,00

7.	Municipalité Saint-Michel (FDT)	24 262,00
8.	Ville Saint-Rémi (FDT)	9 262,00
9.	J.G. Poupart Inc. (essence)	172,50
10.	Services Ricova Inc. (collecte des ordures)	116 206,39
11.	Recy-Compact Inc. (collecte recyclage)	26 075,96
12.	Imprimerie Elite (politique MADA)	5 499,84
13.	Pleine-Terre (devis cours d'eau)	20 933,13
14.	Excavation Infraplus Inc. (Branches 5 et 6 – Deslauriers)	20 762,88
15.	Excavation Infraplus Inc. (Branche 4 – Grand Tronc)	8 272,05
16.	Excavation Infraplus Inc. (Charbonneau et Branches 2 et 3)	74 423,74
17.	Excavation Infraplus Inc. (Branche St-Jacques – Brunelle)	31 199,33
18.	Excavation Infraplus Inc. (Branche 1 – Beaudin-Dumouchel)	6 431,75
19.	Excavation Infraplus Inc. (Branche 2 – St-Louis/Ste-Marguerite)	14 251,93
20.	Excavation Infraplus Inc. (Branche 2 – Décharge D)	19 403,15
21.	Excavation Infraplus Inc. (Bisaillon-Durivage)	30 944,98
22.	Huard Excavation Inc. (Branche 2 – Bisaillon-Durivage)	47 536,42
23.	Receveur général du Canada (DAS)	6 686,00
24.	Ministre du Revenu (DAS)	13 681,00
25.	Petite caisse (poste et manutention)	253,80
26.	Duteau, Robert (MRC, comité)	305,00
27.	Gagnon-Breton, Sylvie (MRC, comités)	370,00
28.	Hamelin, Jean-Guy (MRC, comités)	370,00
29.	Lécuyer, Ronald (MRC, comités)	370,00
30.	Lefebvre, Normand (MRC, comité)	305,00
31.	Lemieux, Clément (MRC, comités)	370,00
32.	Lussier, Daniel (MRC, comités)	545,00
33.	Sauriol, Lise (MRC, comités)	370,00
34.	Pelletier, Chantale (MRC, comités)	370,00
35.	Somerville, Drew (MRC, comité)	305,00
36.	Viau, Paul (MRC, comités, TCPM, autres, KM)	4 384,00
37.	Le Serrurier (réparation porte arrière)	1 389,99
38.	Desjardins sécurité financière (assurance-groupe)	4 687,82
39.	Excavations St-Patrice Ltée (Branches 16 et 17 – Gibeault-Delisle)	10 060,31

RÈGLEMENT NUMÉRO 308-1
Municipalité du Canton de Hemmingford

2017-10-207

Considérant l'adoption du règlement numéro 308-1 par la municipalité du Canton de Hemmingford lors d'une séance tenue le 2 octobre 2017;

Considérant que le règlement numéro 308-1 modifie le règlement numéro 308 intitulé Plan d'urbanisme, et ce, en vue d'agrandir l'affectation «Récréatif intensif» sur le lot 5 366 009;

Considérant que le rapport d'analyse stipule que ledit règlement est conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé;

Par conséquent, il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu unanimement d'approuver le règlement numéro 308-1 modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité du Canton de Hemmingford et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à délivrer le certificat de conformité à cet effet.

RÈGLEMENT NUMÉRO 309-1
Municipalité du Canton de Hemmingford

2017-10-208

Considérant l'adoption du règlement numéro 309-1 par la municipalité du Canton de Hemmingford lors d'une séance tenue le 2 octobre 2017;

Considérant que le règlement numéro 309-1 modifie le règlement numéro 309 intitulé «Zonage» en vue d'agrandir la zone R13 sur le lot 5 366 009;

Considérant que le rapport d'analyse stipule que ledit règlement est conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé;

Par conséquent, il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu unanimement d'approuver le règlement numéro 309-1 modifiant le règlement de zonage de la municipalité du Canton de Hemmingford et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à délivrer le certificat de conformité à cet effet.

RAPPORT 2016-2017 – ADOPTION
Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) - Montérégie

2017-10-209

Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville a désigné la MRC de Brome-Missisquoi à titre de MRC délagataire responsable de la gestion du PADF pour la Montérégie et qu'à cet égard a mandé l'Agence forestière de la Montérégie à agir à titre de mandataire pour la livraison du programme et la reddition de compte annuelle auprès du MFFP;

Considérant que dans le cadre de ce programme, il est impératif que chacune des MRC signataires de l'entente de délégation adopte le rapport annuel 2016-2017 du PADF;

Considérant que la Table de concertation des Préfets de la Montérégie a adopté par principe le rapport en demandant à toutes les MRC de l'adopter conformément à l'entente;

Par conséquent, il est proposé Mme Lise Sauriol, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement :

D'ADOPTER le rapport annuel 2016-2017 du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

FOURNITURE DE SERVICE DE CADETS POUR 2018
SÛRETÉ DU QUÉBEC

2017-10-210

Considérant que la Sûreté du Québec a élaboré un «Programme de cadets de la Sûreté» qui consiste à l'embauche de cadets pour la période estivale s'ajoutant aux effectifs habituels;

Considérant que les employés embauchés en vertu de ce programme n'ont pas le statut de policier ni d'agent de la paix et que ces derniers font appel aux policiers dès qu'une intervention s'avère de juridiction policière;

Considérant que la présence, le contact des cadets avec nos citoyens, nos commerces et nos jeunes ont grandement contribué à l'amélioration de la sécurité dans les municipalités de la MRC;

Considérant que la Sûreté agira à titre d'employeur et de responsable des cadets;

Considérant qu'une entente de partenariat sera présentée pour signature par la Sûreté du Québec relativement à la fourniture de service de cadets advenant le cas que ledit projet soit accepté;

Considérant la proposition du Comité de sécurité publique de la MRC des Jardins-de-Napierville à l'effet de faire une demande d'embauche de cadets pour la période estivale 2018;

Par conséquent, il est proposé par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Daniel Lussier et résolu unanimement que la MRC des Jardins-de-Napierville souhaite obtenir le service d'au moins deux cadets pour la période estivale 2018 offerts dans le cadre dudit programme de cadets de la Sûreté du Québec.

ADHÉSION À UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

2017-10-211

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est «preneur» d'un contrat d'assurance-collective auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux;

Considérant que tant le Code municipal que la Loi sur les cités et villes permettent à une municipalité (ou MRC ou organisme) d'adhérer à un tel contrat;

Considérant que la FQM a transmis à la municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la MRC désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les termes et conditions;

Considérant que la date de mise en vigueur du contrat est le 1^{er} janvier 2018;

Par conséquent, il est proposé par Mme Chantale Pelletier, appuyé par M. Clément Lemieux et résolu unanimement :

Que la MRC des Jardins-de-Napierville adhère au contrat d'assurance collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1^{er} janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement;

Que la MRC des Jardins-de-Napierville autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurances et AON Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

Que la MRC des Jardins-de-Napierville accorde à la FQM, et ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et AON Hewitt), le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;

Que la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et d'y substituer un autre;

Que la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

PROJET FDT – FONDS DE LA RURALITÉ **AIDE FINANCIÈRE**

2017-10-212

Considérant la demande d'aide financière dans le programme de fonds de développement territorial – ruralité;

Considérant que ladite demande est conforme au plan de travail adopté dans le cadre du fonds ruralité;

Par conséquent, il est proposé par M. Daniel Lussier, appuyé par M. Drew Somerville et résolu unanimement que le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville approuve le projet suivant :

Municipalité de Saint-Édouard
Projet : Aménagement du parc de la rue Derome
Coût du projet : 26 807\$
Aide financière FDT : 15 000\$ (enveloppe 2017)

AUTORISATION DE MANDAT **ME PATRICE GLADU – FIRME DUNTON RAINVILLE**

2017-10-213

Considérant que les municipalités de Saint-Michel et Saint-Édouard ont fait des demandes d'exclusion à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et qu'il y a lieu de faire des représentations devant ladite Commission lors des audiences publiques en considérant que ces demandes sont conformes à la planification régionale du SADR;

Par conséquent, il est proposé par M. Daniel Lussier, appuyer par M. Paul Viau et résolu majoritairement de mandater Me Patrice Gladu de la firme Dunton Rainville en support pour défendre les demandes d'exclusion ainsi que les représentations à faire devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans les dossiers des municipalités de Saint-Michel et de Saint-Édouard et ce, conformément à l'offre de service du 11 octobre 2017 sur les étapes et échéancier. Il est de plus résolu d'autoriser les crédits nécessaires.

M. Clément Lemieux, maire de la municipalité de Sainte-Clotilde, est contre la proposition.

FONDS DE DÉFENSE DE LA FQM **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

2017-10-214

Considérant que les municipalités de Saint-Michel et de Saint-Édouard ont fait des demandes d'exclusion à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) et qu'il y a lieu de faire des représentations devant ladite Commission lors des audiences publiques en considérant que ces demandes sont conformes à la planification régionale du SADR;

Considérant que la MRC a élaboré son schéma d'aménagement et de développement révisé et que suite à l'adoption du règlement numéro URB-205 édictant ledit schéma, le ministre

des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a émis un avis de son entrée en vigueur le 16 décembre 2014 et ce, conformément aux orientations gouvernementales;

Par conséquent, il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par M. Jean-Guy Hamelin et résolu unanimement de faire une demande d'aide financière dans le fonds de défense de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en vue de défendre les dossiers de demandes d'exclusion de Saint-Michel et Saint-Édouard.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Tenue le 11 octobre 2017

2017-10-215

Il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par M. Daniel Lussier et résolu unanimement de lever la séance ordinaire de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville, tenue ce 11^e jour d'octobre 2017 à 21h05.

Paul Viau, Préfet

Nicole Inkel, directrice générale et
secrétaire-trésorière